

Document d'accompagnement à joindre au dossier de déclaration « loi sur l'eau »

Rubriques 3.2.3.0 et 3.2.4.0 Plans d'eau (création / vidange/régularisation)

I. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE DECLARANT

Vous

Nom (ou raison sociale) : <input type="text"/>	Nom et qualité du signataire de la demande si personne morale : <input type="text"/>
Prénom : <input type="text"/>	
Adresse : <input type="text"/>	N° SIRET : <input type="text"/>
Code Postal : <input type="text"/>	
Ville : <input type="text"/>	
Tél : <input type="text"/>	
Courriel : <input type="text"/>	

Ce document doit être joint au dossier de déclaration lorsque le projet concerne les rubriques 3.2.3.0 et/ou 3.2.4.0 de la nomenclature annexée à l'article R.214-1 du code de l'environnement :

3.2.3.0	Plans d'eau, permanents ou non : 1° Dont la superficie est supérieure ou égale à 3 ha (Autorisation) 2° Dont la superficie est supérieure à 0,1 ha mais inférieure à 3 ha (Déclaration).
3.2.4.0	1° Vidanges de plans d'eau issus de barrages de retenue, dont la hauteur est supérieure à 10 m ou dont le volume de la retenue est supérieur à 5 000 000 m ³ (Autorisation) ; 2° Autres vidanges de plans d'eau, dont la superficie est supérieure à 0,1 ha, hors opération de chômage des voies navigables, hors piscicultures mentionnées à l'article L. 431-6 , hors plans d'eau mentionnés à l'article L. 431-7 (Déclaration). Les vidanges périodiques des plans d'eau visés au 2° font l'objet d'une déclaration unique.

Chacune de ces rubriques fait l'objet d'un arrêté en date du 27 août 1999, qui fixe les prescriptions générales qui doivent être respectées lors de toute création de plan d'eau et de toute vidange de plan d'eau soumis à déclaration au titre de ces rubriques. Le respect de ces prescriptions pourra faire l'objet d'un contrôle par les services de l'État.

[Consulter l'arrêté du 27 août 1999 relatif à la rubrique 3.2.3.0](#)
[Consulter l'arrêté du 27 août 1999 relatif à la rubrique 3.2.4.0](#)

Dans le cas où vous remplissez d'autres documents similaires, votre projet relevant de plusieurs rubriques de la nomenclature « eau » au titre de la déclaration, vous pouvez ne compléter qu'une seule fois les champs identiques.

Attention, ce document est une aide à la constitution du dossier de déclaration « loi sur l'eau » et ne s'y substitue pas. Vous devez également veiller à vérifier que votre projet respecte les autres réglementations : Code de l'environnement, Code civil, Code de l'urbanisme, Code minier, Code rural, Code forestier...

En cochant cette case, je certifie avoir pris connaissance des arrêtés du 27 août 1999 relatifs aux rubriques 3.2.3.0 et 3.2.4.0 et que les informations du présent formulaire sont exactes. Je me tiens à la disposition des services de police de l'eau pour tout complément d'information ainsi que pour toute vérification ou contrôle ultérieurs.

Fait à , le

(signature)

II - INFORMATIONS CONCERNANT LE PROJET SOUMIS A DECLARATION

Votre projet

Où est situé le projet ?	
Adresse du site :	
<input type="text"/>	
Commune(s) et département(s) concerné(s)	
<input type="text"/>	
Nom et code des ou de la masse(s) d'eau souterraine(s) et superficielle(s) concernée(s) au sens de la directive cadre sur l'eau : (consulter les masses d'eau souterraine sur : http://www.adeseaufrance.fr/GeoSIE et les masses d'eau superficielles sur : http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/SDAGE.map)	
<input type="text"/>	
Réglementation appliquée au cours d'eau	Où trouver l'information
Le plan d'eau sera-t-il connecté au réseau hydrographique ?	Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Si oui, le tronçon de cours d'eau concerné par mon projet est-il classé au titre du L.214-7 du code de l'environnement ? Pour en savoir plus	Liste 1 <input type="checkbox"/> Liste 2 <input type="checkbox"/> Non classé <input type="checkbox"/>
	Carte CARMEN du réseau hydrographique Cartographie des listes 1 et 2
Indiquer la page du dossier de déclaration où se trouve le plan de localisation du projet : <input type="text"/>	

En quoi consiste le projet ?			
Description succincte du projet :			
<input type="text"/>			
Nombre de plans d'eau concernés par le projet (existants et/ou à créer) :	Mon projet correspond à (possibilité de cocher plusieurs cases) :	Une création de plan d'eau	<input type="checkbox"/>
		Une vidange de plan d'eau	<input type="checkbox"/>
		Une régularisation de plan d'eau déjà créé	<input type="checkbox"/>

Le cas échéant, caractéristiques du/des plan(s) d'eau			
Nom du plan d'eau	Superficie	Profondeur	Comment est-il alimenté en eau ?
Plan d'eau n°1 : <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Nappe subaffleurante <input type="checkbox"/> Collecte des eaux de pluie <input type="checkbox"/> Dérivation d'un cours d'eau <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
Plan d'eau n°2 : <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Nappe subaffleurante <input type="checkbox"/> Collecte des eaux de pluie <input type="checkbox"/> Dérivation d'un cours d'eau <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
Plan d'eau n°3 : <input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	Nappe subaffleurante <input type="checkbox"/> Collecte des eaux de pluie <input type="checkbox"/> Dérivation d'un cours d'eau <input type="checkbox"/> Autre <input type="checkbox"/>
A quel(s) usage(s) est/sont destiné(s) le(s) plan(s) d'eau créés, vidangés ou régularisés?			
<input type="text"/>			

Mon projet est-il soumis :	oui	non	Où trouver l'information
- à d'autres rubriques de la nomenclature « eau » que la 3.2.3.0 et la 3.2.4.0 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consulter la nomenclature « eau »
Si oui, précisez la ou les rubrique(s) concernée(s) et à quel titre : <input type="text"/>			
- à la nomenclature annexée à l'article R.122-2 du code de l'environnement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Guide du CGDD sur la nomenclature annexée au R.122-2 CE
Si oui, est-il soumis : à demande de cas/cas ? <input type="checkbox"/> à évaluation environnementale systématique ? <input type="checkbox"/>			

Mon projet est-il situé sur le périmètre : (joindre les cartes au dossier de déclaration)	oui	non	Où trouver l'information
- d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux ? Pour en savoir plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Carte CARMEN des SAGE franciliens
Si oui, précisez le(s) SAGE concerné(s) : <input type="text"/>			
- d'enveloppes d'alerte Zones humides ? Pour en savoir plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Carte CARMEN des enveloppes d'alerte ZH
Si oui, précisez la classe de l'enveloppe d'alerte : Classe 1 <input type="checkbox"/> Classe 2 <input type="checkbox"/> Classe 3 <input type="checkbox"/> Classe 5 <input type="checkbox"/>			
- d'une zone Natura 2000 ? Pour en savoir plus	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Carte CARMEN – cocher le critère « inventaires et biodiversité »
- d'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Carte CARMEN – cocher le critère « inventaires et biodiversité »

Dans le cas d'une création de plan d'eau		oui	non	Où trouver l'information
NB : la création d'ouvrages de stockage d'eaux pluviales (rubrique 2150) ne relèvent pas de la rubrique 3.2.3.0.				
Le plan d'eau est-il riverain d'un cours d'eau ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Carte CARMEN du réseau hydrographique
Si oui :	- Dans le cas où la largeur du lit mineur du cours d'eau est inférieure à 7,5 mètres, le plan d'eau est-il situé à plus de 10 mètres de ce cours d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	- Dans le cas où la largeur du lit mineur est supérieure à 7,5 mètres, le plan d'eau est-il situé à plus de 35 mètres du cours d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le plan d'eau est-il sur le périmètre d'une Zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 1 ? Pour en savoir plus		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Carte des inventaires ZNIEFF - cocher le critère « inventaires et biodiversité »
La vidange et la maîtrise des débits sont-elles prévues dans un plan de gestion ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Voir l'arrêté de prescriptions générales (lien en première page)
Est-ce qu'un dispositif pour étanchéifier la cuvette a été prévu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Est-ce qu'un dispositif de récupération du poisson a été prévu ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Dans le cas d'une vidange de plan d'eau		Oui	Non
Mon projet a-t-il fait l'objet d'inventaires faune/flore ? Si oui, à quelle date :		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui :	Des espèces invasives envahissantes ont-elles été identifiées ? Si oui, préciser lesquelles : <input type="text"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	La période de vidange évite-t-elle la période dédiée à la reproduction qui a été mise en évidence par les inventaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Quel est l'exutoire de la vidange ? <input type="text"/>			
Les eaux de vidange s'écoulent-elles dans un cours d'eau de 1ère catégorie piscicole (groupe dominant = salmonidés) ? Pour consulter la liste des cours d'eau de catégorie piscicole 1		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si oui :	La période de vidange évite-t-elle la période du 1 ^{er} décembre au 31 mars ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Des dispositifs (filtres, bottes de pailles, autres) pour éviter le départ des matières en suspension ont-ils été prévus en sortie du plan d'eau ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Une pêche de sauvegarde piscicole a-t-elle été prévue ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Quel est le débit moyen qui est prévu lors de la vidange ? <input type="text"/>			

III. CONSTITUER LE DOSSIER DE DECLARATION

Votre dossier

Liste des pièces qui doivent constituer le dossier de déclaration (R.214-32 CE)		Page du dossier
Trois exemplaires papier du dossier de déclaration et une version numérique	<input type="checkbox"/>	
Nom et adresse du demandeur	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Emplacement sur lequel l'installation, l'ouvrage, les travaux ou l'activité doivent être réalisés	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Nature, consistance, volume et objet de l'ouvrage, de l'installation, des travaux ou de l'activité envisagés, ainsi que la ou les rubriques de la nomenclature dans lesquelles ils doivent être rangés	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Si le projet est soumis à évaluation environnementale (articles R 122-2 et R 122-3 du Code de l'environnement, le dossier comporte une étude d'impact	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Si le projet n'est pas soumis à évaluation environnementale, le dossier comporte un document :		
- Indiquant les incidences du projet sur la ressource en eau, le milieu aquatique, l'écoulement, le niveau et la qualité des eaux, y compris de ruissellement, en fonction des procédés mis en oeuvre, des modalités d'exécution des travaux ou de l'activité, du fonctionnement des ouvrages ou installations, de la nature, de l'origine et du volume des eaux utilisées ou affectées et compte tenu des variations saisonnières et climatiques	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
- Comportant l'évaluation des incidences du projet sur un ou plusieurs sites Natura 2000, au regard des objectifs de conservation de ces sites. Le contenu de l'évaluation d'incidence Natura 2000 est défini à l'article R. 414-23 et peut se limiter à la présentation et à l'exposé définis au I de l'article R. 414-23, dès lors que cette première analyse conclut à l'absence d'incidence significative sur tout site Natura 2000	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
- Justifiant, le cas échéant, de la compatibilité du projet avec le schéma directeur ou le schéma d'aménagement et de gestion des eaux et de sa contribution à la réalisation des objectifs visés à l'article L. 211-1 ainsi que des objectifs de qualité des eaux prévus par l'article D. 211-10	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
- Précisant s'il y a lieu les mesures correctives ou compensatoires envisagées	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
- Précisant les raisons pour lesquelles le projet a été retenu parmi les alternatives ainsi qu'un résumé non technique.	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Les moyens de surveillance ou d'évaluation des prélèvements et des déversements prévus	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>
Les éléments graphiques, plans ou cartes utiles à la compréhension des pièces du dossier.	<input type="checkbox"/>	<input type="text"/>

Des outils et des guides sont consultables sur le site internet de la DRIEE :

<http://www.driee.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/outils-d-aide-a-la-constitution-du-dossier-loi-sur-r1638.html>

IV. INFORMATIONS UTILES

Où déposer mon dossier « loi sur l'eau » ?	
Territoire de localisation du projet	Adresse du guichet de l'eau (ou "guichet IOTA")
Paris (75) Hauts-de-Seine (92) Seine-Saint-Denis (93) Val-de-Marne (94)	DRIEE-IF Service de police de l'eau Cellule Paris Proche Couronne 12 Cours Louis Lumière CS 70027 94307 VINCENNES Cedex
Seine-et-Marne (77)	Direction Départementale des Territoires de Seine-et-Marne Pôle Police de l'eau 288 rue Georges Clemenceau BP 596 77005 Melun Cedex
Yvelines (78)	Direction Départementale des Territoires des Yvelines Guichet unique de l'eau 35 rue de Noailles BP 1115 78011 Versailles Cedex
Essonne (91)	Direction Départementale des Territoires de l'Essonne Service Environnement - Bureau de l'Eau Guichet Unique de l'Eau Boulevard de France 91010 Evry Cedex
Val-d'Oise (95)	Direction Départementale des Territoires du Val-d'Oise Préfecture – Guichet unique de l'eau 5 avenue Bernard Hirsch CS 20105 95010 Cergy-Pontoise Cedex

Liste de liens utiles	
Nomenclature « eau » annexée à l'article R.214-1 du code de l'environnement	http://www.drie.e-ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/nomenclature_eau_-_avril_2017.pdf
Guide du CGDD sur la nomenclature annexée au R.122-2 CE (évaluation environnementale)	https://www.actu-environnement.com/media/pdf/news-28555-evaluation-environnementale-guide-reforme.pdf
Arrêté de prescriptions générales du 27 août 1999 relatif à la rubrique 3.2.3.0	https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000577945&fastPos=1&fastReqId=1007128188&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte
Arrêté de prescriptions générales du 27 août 1999 relatif à la rubrique 3.2.4.0	https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000577946&fastPos=1&fastReqId=1169368071&categorieLien=cid&oldAction=rechTexte
Carte CARMEN : Référentiel des masses d'eau du SDAGE 2010-2015	http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/SDAGE.map
Masses d'eau souterraines	http://www.ad.es.eaufrance.fr/GeoSIE
Informations sur les enveloppes d'alerte zones humides de la DRIEE	http://www.drie.e-ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/enveloppes-d-alerte-zones-humides-en-ile-de-france-a2159.html
Informations sur les zones Natura 2000	http://www.drie.e-ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/reseau-natura-2000-r171.html
Informations sur les zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF)	http://www.drie.e-ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/l-inventaire-znieff-en-ile-de-france-a2679.html
Carte CARMEN – cocher le critère « inventaires et biodiversité » pour les ZNIEFF et les zones Natura 2000	http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/Nature_et_Biodiversite.map
Décret n°58-873 du 16 septembre 1958 déterminant le classement des cours d'eau en deux catégories	https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000337073&categorieLien=cid